

## BIBLIOGRAPHIE

Bible de Jérusalem : *Les Psaumes*. Traduction de R. TOURNAY, O.P., et R. SCHWAB. Le Cerf, 1950; in-16 jésus, 484 pp.

A beaucoup de ceux qui ouvriront *Le Livre des psaumes*, traduits dans la *Bible de Jérusalem*, par le R. P. Tournay et Raymond Schwab, ceux-ci apparaîtront sous un jour qu'ils ne connaissaient pas : on se trouve en face de véritables poèmes aux strophes homogènes, souvent régulières, dont les rythmes variés s'accordent aux sentiments exprimés. Si l'élément le plus apparent et le plus constant de toute forme poétique est le rythme, il faut se réjouir que la poésie des psaumes, poésie qui leur est si essentielle, soit devenue plus patente au lecteur. Pour y atteindre, le P. Tournay a éliminé quelques gloses hypermétriques, rétabli en leur lieu quelques stiques déplacés, mais en exégète respectueux des textes. Cependant, les traducteurs ne se sont pas contentés ni du parallélisme traditionnel ni de reconstituer les strophes, ils ont cherché à maintenir un principe rythmique plus précis encore. Le P. Tournay avait déjà exposé son sentiment sur la convergence du rythme de la poésie tonique hébraïque et de la déclamation française, et, par conséquent, sur la possibilité offerte au traducteur d'en rendre sensible les formes essentielles. Il écrit dans son introduction (p. 38) : « Au balancement du parallélisme s'ajoute le balancement du rythme qui n'est point isosyllabique (arithmétique) ou prosodique (quantitatif), mais tonique, c'est-à-dire constitué par le retour régulier des accents toniques... L'accent affectant le plus souvent la fin du mot hébreu, le rythme est ascendant ou anacrousique, comme celui du français; il est donc possible de rendre assez exactement en cette langue moderne les iambes ou anapestes de l'hébreu. » Le résultat de cet effort est, le plus souvent, fort heureux, et rend légitime un point de vue qui n'avait pas, dès l'abord, suscité beaucoup d'intérêt. Nous ne citerons qu'un exemple, emprunté au rythme « graduel » composé de 3 + 2 accents :

De l'abîme je crie vers toi, Yahvé :  
écoute ma clameur !  
Que ton oreille se fasse attentive  
à la voix de ma supplique !

Convaincu, pour de nombreuses raisons exposées ailleurs, qu'on ne pouvait établir une psalmodie valable en langue fran-



çaise sur le simple comput des syllabes pas plus que sur la déclamation libre de versets, c'est dans cette voie d'une périodicité régulière de syllabes naturellement privilégiées que nous semble devoir être cherché un quasi-récitatif rythmé qui permette un chant des psaumes dans une traduction à la fois exacte et lyrique. D'après ce que nous venons de dire, les auteurs de la nouvelle traduction du psautier ont dû répondre à ce besoin, et leur texte doit être éminemment chantable.

Il semble, en effet, que, dans la distribution strophique, la forme *optima* ait été atteinte et que cette traduction nous fournisse une base à la fois neuve, sérieuse et extrêmement précieuse pour la récitation ou le chant de ces poèmes bibliques.\*

Malheureusement, le rythme intérieur de chaque stique est beaucoup moins ferme. La périodicité attendue du nombre des syllabes « accentuées » (mot impropre que nous gardons ici pour la commodité) qui devraient servir de base au rythme n'est pas respectée en de très nombreux cas. Empruntons un exemple au rythme graduel :

Je me suis réjoui quand on m'a dit :  
allons à la maison de Yahvé.

Qui lit ce texte sans le contraindre, n'y trouvera pas, comme prévu, 3 + 2 accents, mais au contraire 2 + 3. Dans d'autres cas, le nombre prévu d'accents se trouve réellement dans le stique, mais celui-ci est inchantable dans une mesure régulièrement balancée, soit parce que deux accents sont trop rapprochés, soit, au contraire, parce qu'ils sont séparés par un trop grand nombre de syllabes atones. On ne peut faire aux traducteurs un grief de ces impossibilités puisque aucun essai véritable de psalmodie en quasi-récitatif mesuré n'avait encore pu déterminer de façon précise les limites du possible, de l'exceptionnel et de l'impossible.

On pourrait le regretter d'autant plus que cette traduction atteint à une belle concision et à une densité exceptionnelle. Elle est enfin sortie des expressions traditionnelles et du « vocabulaire de traducteurs ». Toutefois, deux remarques nous semblent s'imposer encore à celui qui se préoccupe de la récitation commune ou du chant. Premièrement, la multiplicité des inversions ne facilite pas la déclamation ni l'intelligence, d'ailleurs, d'un texte déjà difficile. Sans doute, M. Schwab, tant par fidélité au texte original que conscient de la puissance d'expression qui naît des valeurs de « position » en français, n'a-t-il pas voulu priver le lecteur de ce choc au contact de l'original? Mais on se demande parfois si l'inversion n'a pas été pratiquée d'une manière systématique, là en particulier où l'hébreu ne l'imposait pas. Secon-



dement, le chant ou la récitation des psaumes est censé s'adresser au peuple chrétien en général. Ne faut-il pas alors, à l'instar des Septante, du Nouveau Testament grec, de la Vulgate, jusqu'aux traducteurs du *Psalterium romanum* de Pie XII, employer une langue « commune » ? Or les inversions, les archaïsmes, les néologismes, les tournures recherchées ne sont-elles pas autant de barrières inutiles interposées entre le peuple chrétien et la Bible ? Se permettre ce que « des poètes ne se contesteront pas entre eux » (introd., p. 67), ne supposerait-il pas que les poètes fussent moins ésotériques en leur art qu'ils ne le sont de nos jours ?

J. GELINEAU.

J. CALVET et Fernand MARTIN : *Dominical*. Évangiles, épîtres, collectes des dimanches et des fêtes des saints. Procure Générale du Clergé, Paris, 1950, 320 pp. (18 × 25).

Cet ouvrage, de grand format et de grosse typographie, est destiné à la lecture publique, au cours des offices paroissiaux. Il contient, pour chaque dimanche et pour chaque fête pouvant tomber un dimanche : une phrase qui veut résumer la signification générale de la messe; la traduction de l'évangile, suivie de considérations en deux paragraphes, totalisant quinze à vingt lignes; la traduction de l'épître, suivie de considérations de la même importance; la traduction de la collecte.

Cet ordre est un peu inattendu. Sans doute lit-on plus fréquemment l'évangile que l'épître, et celle-ci que la collecte. Mais pourquoi ne pas suivre l'ordre réel de la messe ? D'autant plus que les considérations sur l'évangile se terminent souvent par quelques phrases sur l'épître, dont on voit mal comment les utiliser à ce moment.

Signalons d'abord trois omissions assez regrettables : Noël n'est représenté que par la messe de minuit. Au dimanche des Rameaux, on donne des textes de la bénédiction (évangile, lecture, première oraison), mais aucun pour la messe. Enfin, sous la date du 19 mars, on annonce la « solennité de saint Joseph », dont on donne effectivement les textes.

La traduction des évangiles et des épîtres est généralement bonne. Elle vise à l'intelligibilité. Mais elle laisse subsister des hébraïsmes : « ses entrailles s'émurent » (p. 166; Osty : « il fut touché de compassion »), ou elle ajoute des obscurités bien inutiles : « Quiconque aura dit à son frère : *Raca...*, quiconque lui aura dit : *Moré* » (p. 144). Certaines accommodations sont malheureuses et changent même le sens : « Pourquoi, ô femme, intervient-tu dans ma mission ? Mon heure n'était pas encore arrivée » (p. 46). « Publicain » est remplacé par « douanier », ce qui n'est pas gentil pour ces honorables fonctionnaires. (Et le commentaire, p. 159, nous apprend que les pharisiens étaient de « riches bourgeois », ce qui est inexact).